

# LES ÉVOLUTIONS DU TRI À PARTIR DE DÉCEMBRE 2019

DEPUIS AVRIL 2019  
CHEZ VOUS, TOUS  
LES EMBALLAGES  
SE TRIENT

# INFOS #8

Novembre 2019

Rejoignez-nous ! facebook

Alpes Provence Verdon  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ALPES PROVENCE  
VERDON  
Sources de lumière

A PARTIR DE DÉCEMBRE 2019, TOUS LES DÉCHETS SERONT À JETER DANS DES COLONNES VERTICALES



À PARTIR DE DÉCEMBRE 2019

## PASSAGE EN MULTIMATÉRIAUX

Les papiers et les emballages se trieront ensemble, dans les conteneurs jaunes. C'est le schéma le plus courant en France, il facilitera donc le geste de tri des habitants et des vacanciers. Il permet aussi de réduire le coût de transport dans les zones les plus éloignées du centre de tri.

## UNIFORMISATION DES CONTENANTS

Les conteneurs diffèrent selon les communes de la CCAPV: certaines sont équipées de bacs à roulettes, d'autres de colonnes aériennes, ou encore semi enterrées. Aujourd'hui, trois types de véhicules différents sont nécessaires pour collecter les déchets sur le territoire. La communauté de communes va réorganiser et doubler ses points de collecte: chacun sera équipé de conteneurs gris, jaune et vert. Tous les nouveaux conteneurs pourront ainsi être vidés par le même type de véhicule.



Avec ces évolutions, le tri se simplifie !



Gérard PAUL  
Président du SYDEVOM



Serge PRATO  
Président de la CCAPV

Depuis le premier avril 2019, tous les emballages se trient et se déposent dans les conteneurs jaunes. Au premier décembre 2019, vous pourrez aussi jeter les papiers dans ces conteneurs jaunes. La collecte en multimatériaux (papiers et emballages triés ensemble) est la solution retenue pour la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon car c'est le schéma de collecte le plus fréquent en France, ce qui facilitera le tri des vacanciers et des habitants. Ce schéma permet également d'optimiser les déplacements dans les secteurs les plus éloignés du centre de tri.

Les communes équipées de bacs à roulettes pour les emballages et les ordures ménagères vont voir ces contenants être remplacés par des colonnes aériennes ou semi-enterrées.

Toutes ces évolutions ont pour objectifs l'optimisation des coûts de collecte et l'uniformisation des consignes de tri sur tout le territoire de la CCAPV.



# LES CONSIGNES DE TRI À PARTIR DE DÉCEMBRE 2019

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ALPES PROVENCE  
VERDON  
Sources de lumière

# ENSEMBLE, FAISONS PROGRESSER LE TRI !

A PARTIR DE DÉCEMBRE 2019, LES HABITANTS DE LA CCAPV POURRONT TRIER LES PAPIERS AVEC LES EMBALLAGES.

La mise en place de ce nouveau schéma de collecte permettra une maîtrise des coûts de transport: un seul trajet suffira pour transporter deux types de matières.



Grâce à vous les performances de tri augmentent !

La quantité de déchets recyclables triés par habitant augmente chaque année ! Avec l'extension des consignes de tri et les évolutions qui en découlent la quantité de déchets triés va doubler en trois ans !

Entre 2017 et 2018, le tri des emballages et du papier a progressé de plus de 13 % sur le territoire de la CCAPV !

Félicitations à tous les trieurs !



Plus d'infos sur le tri, le compostage et la réduction des déchets sur [www.sydevom04.fr](http://www.sydevom04.fr) ou au 04 92 36 08 52